



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	11
Représentés :	5
Exprimés :	16
OUI :	16
NON :	0
Abst :	0

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

11 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 7 avril deux mil vingt-cinq.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal, Sage Pascale

Absents excusés : Calomine Benoît donne procuration à Bila Laurent, Chauchet Emilie donne pouvoir à Pinardon-Thévet Lucette, Crespy Benjamin, Crouzit Sébastien donne procuration à Auzemery Laurent, Détienne Aurélien donne procuration à Tricard Béatrice, Gaspard Céline donne pouvoir à Bruyère Nathalie, Reauly Paola

Absent : Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Sage Pascale

Objet : Renouvellement de l'adhésion au Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne

Afin de nous apporter un soutien administratif et juridique, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion au Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne (SE 87) pour un montant de 60 € pour l'année 2025.

Précédemment, ce syndicat nous a apporté son aide sur la mise en place de la convention de pêche des Etangs des Bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 14 avril 2025

Le secrétaire de séance,
Pascale Sage.

Madame la Maire,
Béatrice Tricard.